

## **Atelier n°1 du Grenelle de l'Estuaire**

### **INDUSTRIE, ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE, NOUVEAUX LEVIERS DE CROISSANCE POUR L'ESTUAIRE**

*Compte-rendu synthétique (réalisé à partir des enregistrements son) de la réunion du 21 janvier 2009*

---

#### **INTERVENTIONS D'OUVERTURE**

*La réunion de lancement de l'atelier N°1 du Grenelle de l'Estuaire, présidé par **Jean-Claude Weiss**, président de la communauté de communes et du Pays Caux-Vallée-de-Seine, maire de Notre-Dame-de-Gravenchon, a réuni au parc Eana, à Gruchet-le-Valasse le 21 janvier 2009 plus d'une centaine de participants (la liste des personnes qui ont signé feuille de présence sera mise en ligne sur le site le 4 février et pourra être complétée).*

**Didier Peralta**, maire de Gruchet-le-Valasse, a accueilli les participants.

**Jean-Claude Weiss** a rappelé que l'idée du Grenelle est née au sein du comité des élus de l'Estuaire, avec pour objectif de travailler ensemble et « peut-être d'imaginer ensemble de nouvelles formes de coopération ». « Bien sûr nous pouvons avoir aussi l'ambition - et nous allons en parler aujourd'hui -, de déterminer un certain nombre d'actions qui nous intéressent » et « d'aboutir à une charte d'actions qui nous engagerait de manière plus ou moins profonde à pratiquer ce que nous aurons élaboré ». « Charge à nous », au sein de l'atelier n°1, « et c'est un essai, donc il n'y a rien d'interdit ni de défini, de nous organiser nous-mêmes (...) ».

**Gilles Lagarde**, sous-préfet du Havre, a souligné « l'intérêt que l'Etat porte à la démarche du Grenelle de l'Estuaire (...). Tout simplement, parce que nous avons la conviction profonde qu'économie, industrie et développement durable ne sont pas incompatibles. Au contraire. **C'est en s'appuyant sur l'économie que l'on peut faire du développement durable, y compris pour donner un sens complet au développement durable.** Cela suppose un certain nombre de conditions, de présupposés... Nous avons de grands projets de développement et de grands projets industriels sur ce territoire et **il importe que ces projets soient conduits dans les principes du développement durable.** C'est l'objet de cet atelier et nous y accordons beaucoup d'importance, d'où la présence des services de l'Etat, en particulier de la DRIRE ».

**Jean-Michel Thouvignon**, président de GRANDDE, *Groupe Régional des Acteurs Normands pour un Développement Durable en Entreprise*, dont le siège se trouve à Eana, a indiqué que Grandde, née en 2006, est « une association qui a pour objet de donner du sens au développement durable dans le monde économique et dans l'ensemble de la Normandie (...). Cette association est composée majoritairement d'entreprises, mais pas uniquement, et nous croyons que les bonnes idées viendront du croisement des regards des différentes parties ».

Jean-Michel Thouvignon a réalisé une synthèse des contributions transmises par des participants pour préparer la réunion du 21 janvier (*cet exposé a été mis en ligne sur le site du Grenelle de l'Estuaire – rubrique « Grand enjeux »*).

**Odile Moser** (mission d'appui du Grenelle) a présenté la **méthode** proposée pour cette réunion de lancement de l'atelier n°1, centré sur l'économie et le développement durable.

Pour permettre une meilleure participation de tous et faciliter les échanges, le choix a été fait de constituer trois groupes. Chacun d'eux a suivi un programme de travail identique (inspiré des contributions reçues) : (re)poser le problème, partager des éléments de diagnostic, identifier les principales contraintes et leviers, proposer des axes et des programmes de travail, l'objectif étant de constituer ensuite trois « sous-groupes » réunissant des acteurs de l'Estuaire qui auront le souhait d'y travailler ensemble.

Trois personnalités qualifiées ont accepté de « réguler » et de « rapporter » l'un des trois groupes :

- **Jean-Michel Thouvignon** (voir plus haut),
- **Olivier Moreau** (directeur territorial de la Caisse des dépôts et des consignations),
- **Michel Tiffon** (Agence Caux-Seine Développement).

**SYNTHESE DU GROUPE N°1** - animé par Michel Tiffon,  
(Agence Caux-Seine-Développement)

### 1. Poser le problème

Michel Tiffon a évoqué « des débats intenses » qui ont notamment conduit à repenser **l'intitulé même** de l'atelier en faveur de :

« **Développement durable : quelle économie pour demain et après-demain ?** »

Construire des projets de développement durable suppose de travailler et de penser l'Estuaire de demain **dans sa globalité** : le territoire de l'Estuaire doit être appréhendé dans son ensemble.

Les acteurs du territoire devront également réfléchir à un horizon de 20 à 30 ans.

Les participants ont proposé **d'adosser aux atouts des territoires** les moyens du développement durable de l'Estuaire (le report modal de la route sur le transport ferroviaire, maritime et fluvial a été souvent cité).

### 2. Quel diagnostic ? Contraintes, leviers pour le territoire

#### **L'utilisation de l'espace**

L'espace consommé du territoire de l'Estuaire représente en soi une réflexion à engager en termes d'économie de l'espace. Sa dimension sociale ne doit pas être oubliée. Elle pourra être menée, notamment, sur le thème du développement et de la spécialisation des zones d'activités.

Le développement durable de l'Estuaire de la Seine suppose ainsi une réflexion sur l'organisation spatiale des pôles urbains et des déplacements.

#### **L'énergie**

La raréfaction des ressources énergétiques pose la question de l'après - pétrole et du développement de nouvelles filières de production d'énergie sur le territoire.

Les participants s'interrogent, par ailleurs, sur l'avenir de la filière automobile.

#### **Les points forts d'aujourd'hui peuvent devenir les points faibles de demain et d'après-demain...**

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
10 millions d'habitants à moins de 2 heures de transport de la capitale Présence de la mer et du littoral, de la Seine	Insuffisance de la desserte ferroviaire (fret et voyageurs)
L'espace en général (fleuve, littoral, forêts, Natura 2000...)	Qualité de l'air et de l'eau
L'activité agricole, l'activité industrielle <sup>1</sup>	Une diversification insuffisante de nos activités économiques en général et une trop grande dépendance du territoire aux activités liées à la filière carbone. L'insuffisance de la recherche/développement, des filières innovantes
L'image du territoire dans le monde Le potentiel en activités touristiques	Déficit d'offre de formation, manque d'attractivité pour la jeunesse, qui a tendance à quitter le territoire, parce qu'attirée par d'autres activités et d'autres régions
L'industrie automobile	L'industrie automobile frappée par la crise  Un déficit de culture partagée permettant une concertation efficace – déficit de communication et de dialogue

#### **En synthèse. Les leviers.**

- Une recherche-développement et une formation adaptée aux besoins actuels et futurs ;
- les 10 millions de personnes à 2 heures de transport de Paris ;
- l'agriculture et l'industrie - si elles savent se transformer et évoluer ;
- l'image de la Normandie dans le monde et l'espace.

### 3. Propositions, axes de travail

- **Favoriser un développement « endogène »**, recenser, développer des spécificités locales, développer le secteur « recherche et développement », **l'innovation technologique**, pour de nouvelles filières d'activités (énergie, matériaux, transports). Ceci correspond à l'un des 3 piliers du développement durable.

<sup>1</sup> M. Laurent Sauter, EPLH, demande que l'on ajoute à cet item, issu des bandes son des synthèses des rapporteurs, « en ce qu'elles (ces activités) comportent déjà de favorable au développement durable ».

- Provoquer un **changement de culture, afin de permettre une meilleure adhésion** aux projets qui pourraient émerger, mettre en place des plates - formes de débats (innovation sociale).
- **Développer le numérique**, afin que les informations puissent circuler et nourrir les citoyens, sous ses formes les plus évoluées - pour limiter aussi, par ailleurs, le déplacement des personnes.

## **SYNTHESE DU GROUPE DE TRAVAIL N°2** – par Jean-Michel Thouvignon (GRANDDE, GDF-Suez)

---

### **1. Poser le problème**

Jean-Michel Thouvignon a également souligné la qualité des débats au sein de son groupe de travail. Le groupe a estimé que si les grands enjeux auxquels la société est déjà confrontée doivent être « une toile de fond sur laquelle il faut que l'on peigne notre avenir », il serait dangereux de prolonger le développement économique tel que on l'a vécu jusqu'à présent ».

« C'est donc un point de vigilance », sur lequel travailler.

#### **Le temps et l'échelle des projets.**

« Un consensus s'est dégagé sur le fait qu'il fallait **raisonner sur le long terme** et ne pas se laisser aveugler par une vision conjoncturelle ».

La réflexion doit porter sur **l'Estuaire dans son ensemble**. Le volet économique s'intègre aux autres piliers du développement durable : toute décision doit être prise au niveau global.

**Le volet social** ne doit pas être oublié dans les projets économiques ou écologiques, en particulier dans le domaine des transports. Une attention particulière doit être portée aux salariés en situation précaire.

### **2. Quel diagnostic ? Contraintes, leviers pour le territoire**

Comme dans le groupe n° 1, ce qui a pu apparaître à certains comme une force, a pu apparaître à d'autres comme une faiblesse. « **Ici aussi, il y a une nécessité de vigilance : mettons-nous d'accord sur ces constats** ».

« C'est le cas, par exemple, de la présence de **l'industrie** sur le territoire : pour les uns, c'est un point fort, générateur d'emplois : il faut entretenir les savoir-faire qui en découlent, la culture qui s'est développée pour en maîtriser les contraintes. Pour d'autres, cela conduit à prolonger une économie telle qu'on l'a connue jusqu'ici, sans rupture. **Ces deux voies méritent d'être explorées.** »

- **L'application des contraintes réglementaires** qui découlent des discussions qui ont eu lieu, notamment dans le cadre du Grenelle, ou encore les positions que l'Europe a prises (par exemple : à l'horizon 2020, produire 20 % d'énergies renouvelables, consommer 20 % en moins de CO<sub>2</sub> et 20 % d'énergie en moins), a été décrite par une partie des participants comme en soi suffisamment difficile pour constituer un vrai programme d'action. **C'est une contrainte et un levier qui peut fournir des axes de travail.**

- Quel que soit le domaine analysé, le groupe a constaté un **déficit en matière d'activités innovantes**. C'est une question à se poser et sur laquelle travailler.

### **3. Propositions, axes de travail**

- **L'innovation**, en tant que vecteur des emplois de demain, est une priorité. Elle est à associer à **la formation**.

- La question de **l'attractivité du territoire** a été largement débattue : **une attractivité en termes d'emplois, mais qui ne peut pas être dissociée pour réussir de la qualité de la vie.**

« Cette question doit être un moteur de nos travaux. »

- **Le tissu des PME mérite d'être musclé.**

- **Il faut « partir des activités endogènes** pour une nouvelle économie ».

- **Accompagner les transitions** : d'une part, en matière **d'énergie** (vers une énergie moins carbonée), d'autre part, dans **les autres secteurs**. Comme accompagner ces transitions ?

- La coupure que représente l'Estuaire offre de nouvelles perspectives pour **la réalisation d'infrastructures de liaison** : la traversée ferroviaire de la Seine a été largement évoquée.

**SYNTHESE DU GROUPE N°3** - animé par Olivier Moreau,  
(directeur territorial de la Caisse des dépôts et consignations)

### 1. Poser le problème

Les participants ont d'abord souligné que la présence de l'industrie sur le territoire est une réalité qu'il est difficile de remettre en cause. La question posée est donc davantage de se demander **comment « le concept de développement durable peut servir de levier de croissance pour un territoire qui est industriel »**.

**Le tourisme et l'agriculture** (comme productrice d'énergie et d'aliments) **ou l'économie endogène** sont également identifiés comme des composants importants du développement économique du territoire.

### 2. Quel diagnostic ? Contraintes, leviers pour le territoire

Les participants ont débattu sur l'identité industrielle de l'Estuaire. Elle ne fait pas de doute, mais peut-on dire que cette activité industrielle est vieillissante ? **Il a été répondu dans l'ensemble qu'elle n'était pas opposée au développement durable et qu'elle était même facteur d'innovations** (comme, par exemple, pour le captage du CO<sub>2</sub>, le traitement des déchets, la maîtrise des rejets).

Le groupe a constaté **un déficit en matière d'activités liées aux énergies renouvelables et une faible présence de producteurs d'énergies renouvelables**.

Le groupe de travail s'est aussi accordé sur la nécessité **d'analyser les besoins d'aménagement** à venir, de façon à ne ni les surestimer ni les sous-estimer.

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Présence d'acteurs dynamiques, notamment du côté des élus	Manque d'attractivité ou de valorisation d'activités (industrielles, portuaires, agricoles), difficulté à attirer les talents. Est-elle liée à un problème d'adéquation entre l'emploi et la formation ?
Forte capacité de développement du transport fluvial	Insuffisance de sièges sociaux de grandes entreprises sur le territoire Un transport fluvial sous-exploité
Situation géographique : ports du Havre et de Rouen, hinterland	Question posée de la compatibilité entre les territoires : attention à ne pas les opposer, à veiller à leurs relations (urbanisme et terre agricoles ; industrie et espaces naturels)
Potentiel de développement d'activités endogènes, notamment en matière de tourisme, de services, initiatives associatives	Manque de cohérence entre les projets, du fait d'une insuffisance de communication entre les différents acteurs des territoires Identité portuaire du territoire insuffisamment mise en valeur

### 3. Propositions, axes de travail

- **Développer les filières innovantes**, déjà présentes sur le territoire : énergie verte, bâtiment, etc. Développer la recherche, l'innovation et l'efficacité énergétique ;

- **S'appuyer sur un potentiel d'activités « endogènes »** : accompagner les très petites entreprises, les jeunes entreprises innovantes, développer la formation, le tourisme et les services, valoriser les espaces naturels, sources d'emplois, valoriser l'activité résidentielle ;

- **adapter les formations aux métiers du territoire, anticiper** sur les besoins des entreprises, valoriser le travail en alternance, les regroupements d'employeurs ;

- **aménager le territoire** (l'espace portuaire, les zones d'activités). Engager une démarche de type Eco-Parc, pour une gestion pérenne des zones d'activités ;

- **disposer des infrastructures nécessaires au développement territoire**, notamment la traversée ferroviaire de l'Estuaire, travailler aux relations entre les territoires ;

- **améliorer les relations entre les activités des territoires** (entre urbanisme et terres agricoles, industrie et agriculture).

## CONCLUSION DE JEAN-CLAUDE WEISS

En conclusion, Jean-Claude Weiss a « constaté ce soir que tous les participants avaient le souci réel de **mettre en place un partenariat**, sachant que chacun avait l'air bien convaincu que le sort des uns dépend du sort des autres et donc que la réussite des uns dépend de la réussite des autres, dans des domaines où nous sommes extrêmement partenaires ».

« **Dans les trois groupes on retrouve les mêmes types de mots : « innovation », « recherche-développement.**

« On retrouve aussi **le souci de développer le tourisme, l'attractivité du territoire** - qui seront d'ailleurs aussi évoquées dans les autres groupes. Nous pourrions ainsi nous-mêmes leurs apporter nos contributions dans ces domaines, puisque le Grenelle est un travail transversal.

« **Un autre terme revient souvent : celui de développement endogène.**

« J'ai donc la conviction, au travers des trois restitutions auxquelles nous venons d'assister, que **nous aurons matière, avec nos trois rapporteurs, à créer trois sous-groupes qui conviendront aux trois ateliers d'aujourd'hui.**

« Je vais conclure cette journée en vous remerciant de vous intéresser au Grenelle de l'Estuaire.

« Et je le redis : **envoyez-nous vos contributions.** Certains d'entre vous avaient très bien préparé cette journée. Il serait intéressant qu'ils nous fassent encore davantage profiter de leurs réflexions.

« Nous allons à présente déterminer très vite ces trois groupes et vous communiquer leur calendrier.

« Je constate que nous n'irons pas vers un catalogue de « vœux pieux », mais qu'il y a **eu la volonté de coller au territoire et de trouver des axes de travaux pour l'avenir.**

Merci à tous ». ▲